

ANALYSE

Le réarmement européen actuel : Pourquoi davantage de dépenses militaires ne garantit pas l'autonomie stratégique

Diego Sazo

Responsable de la recherche en relations internationales

Carmen Gresse

Assistante de recherche

3 août 2026



1. CONTEXTE

Les États européens connaissent aujourd'hui leur effort de réarmement le plus important depuis la fin de la Guerre froide. Engagé dès 2014 sous l'impulsion des pays d'Europe centrale et orientale à la suite de l'annexion russe de la Crimée, ce mouvement s'est accéléré et généralisé après l'invasion à grande échelle de l'Ukraine en 2022. Cette dynamique est également alimentée par les incertitudes croissantes entourant l'engagement américain en faveur de la sécurité européenne, notamment après les multiples mises en garde de Donald Trump concernant l'avenir de l'OTAN.

Dans ce contexte, les États européens, pour la plupart membres de l'Alliance atlantique, ont engagé une hausse continue de leurs dépenses de défense. Cumulées, les dépenses militaires des vingt-sept États membres de l'Union européenne ont atteint 418 milliards d'euros en 2025, soit une progression de 20 % en un an. Cette trajectoire s'est renforcée lors du sommet de l'OTAN à La Haye en 2025, où les Alliés se sont engagés à consacrer, d'ici 2035, au moins 3,5 % de leur PIB aux besoins militaires et jusqu'à 1,5 % supplémentaire aux investissements liés à la sécurité.¹

Le réarmement européen revêt également une dimension politique et stratégique. Emmanuel Macron a souligné que l'Europe ne pouvait déléguer indéfiniment sa sécurité aux États-Unis et a appelé ses partenaires à « croire en notre souveraineté et en notre autonomie stratégique ».² Dans cette même perspective, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a qualifié la période actuelle de « moment d'indépendance », estimant que l'Europe devait être en mesure de « garantir sa propre défense et sa propre sécurité » ainsi que de disposer de la « liberté et du pouvoir de déterminer son propre destin ».³

Figure 1. L'Europe, l'Union européenne et l'OTAN.



Source : Élaboration propre.

Cependant, l'augmentation des dépenses et la rhétorique politique ne garantissent pas, à elles seules, une plus grande autonomie stratégique. Si tel est l'objectif des dirigeants européens, le défi pour les États consiste à transformer ces ressources en priorités communes, en capacités opérationnelles durables et en une base industrielle moins dépendante d'acteurs extérieurs. Le réarmement peut renforcer les capacités stratégiques de ces États, mais la question centrale est de savoir quel type d'autonomie il produit et dans quelle mesure il modifie l'architecture transatlantique existante.

2. AUTONOMIE STRATÉGIQUE : DIMENSIONS ET DEGRÉS

Plutôt qu'une forme d'autarcie ou d'isolement, l'autonomie stratégique désigne la capacité d'un ou de plusieurs États, agissant de manière coordonnée, à définir des priorités, à prendre des décisions et à mobiliser des ressources sans dépendre de manière significative de décisions ou d'influences extérieures.⁴

L'autonomie stratégique peut se manifester selon trois dimensions. La première est décisionnelle et institutionnelle, et renvoie à la capacité des États à identifier les menaces, à établir des priorités communes et à les traduire en décisions applicables. La deuxième est opérationnelle et concerne la capacité à planifier, déployer et maintenir des opérations militaires grâce à des moyens suffisants. La troisième est industrielle et technologique, et implique la capacité à produire, entretenir et moderniser ces moyens sans être soumis à des dépendances extérieures critiques.

Figure 2. Dimensions et degrés de l'autonomie stratégique.

	Pleine sans veto ni conditions	Partielle appui externe sur des fonctions critiques	Restreinte des tiers contrôlent des ressources clés
Décisionnelle et institutionnelle Identifier les menaces, définir les priorités et les convertir en décisions exécutables	Décide et priorise sans conditions	Décide, mais consulte ou coordonne les décisions clés	Agenda conditionné par des tiers
Opérationnelle Planifier, déployer et soutenir des actions militaires avec des moyens suffisants	Soutient les opérations avec ses propres moyens	Requiert un appui en renseignement, transport ou maintenance	Emploi suspendable par des tiers
Industrielle et technologique Produire, entretenir et moderniser les moyens sans dépendances critiques	Produit et modernise ses moyens	Dépend de pièces de rechange ou de technologie externe	Soumise à des fournisseurs qui peuvent couper l'approvisionnement

Source : Élaboration propre à partir du cadre de Lippert et al. (2019).

Au-delà de ces dimensions, trois degrés d'autonomie stratégique peuvent être distingués selon la marge de contrôle conservée par les États face aux dépendances extérieures. L'autonomie est pleine lorsque les États peuvent définir leurs priorités, conduire des opérations et maintenir leurs capacités sans contraintes majeures imposées par des acteurs tiers. Elle est partielle lorsqu'ils disposent d'une capacité propre de décision et d'action, mais restent dépendants d'appuis extérieurs pour certaines fonctions critiques, comme le renseignement, le transport stratégique ou la maintenance. Elle est restreinte lorsque des acteurs extérieurs contrôlent des ressources essentielles et peuvent en limiter l'utilisation.

3. LES OBSTACLES AU RÉARMEMENT EUROPÉEN

La hausse des dépenses militaires et sécuritaires offre aux États européens une opportunité de renforcer leur autonomie stratégique. Toutefois, cet effort budgétaire ne produira ses effets que s'il se traduit par des priorités communes et des capacités réellement maîtrisées. À ce jour, cette transformation reste freinée par des obstacles politiques, matériels et historiques.

3.1. Davantage de ressources, mais des décisions toujours fragmentées

Le premier obstacle est institutionnel. Malgré un rôle accru de l'Union européenne via ses fonds et mécanismes d'incitation, les choix majeurs en matière de priorités militaires, d'acquisitions et d'emploi de la force restent nationaux. La hausse des budgets n'a pas été accompagnée d'une évolution équivalente de la gouvernance européenne.

La Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) demeure fondée sur une logique intergouvernementale : les décisions les plus sensibles requièrent toujours l'unanimité des États membres.

Cette règle devient particulièrement contraignante lorsqu'elle s'applique à des préférences stratégiques divergentes, tandis que les institutions européennes ne disposent pas de l'autorité nécessaire pour imposer une orientation commune. Un seul État peut ainsi retarder des mesures soutenues par une majorité et contraindre ses partenaires à rechercher des solutions alternatives. Les blocages du gouvernement de Viktor Orbán en Hongrie sur plusieurs volets de l'aide à l'Ukraine ont illustré les effets concrets d'une règle que le réarmement récent n'a pas remise en cause.⁵

Les instruments créés pour approfondir la coopération ne modifient pas fondamentalement cette architecture. La Coopération structurée permanente (CSP) repose sur des engagements dépourvus de mécanismes de sanction effectifs, tandis que l'Instrument d'action pour la sécurité de l'Europe (SAFE) renforce la capacité financière de l'Union et encourage les acquisitions conjointes, sans imposer de planification contraignante aux budgets nationaux. Ainsi, si la Commission européenne a accru son influence sur le volet industriel de la défense, les décisions militaires restent largement du ressort des gouvernements nationaux.

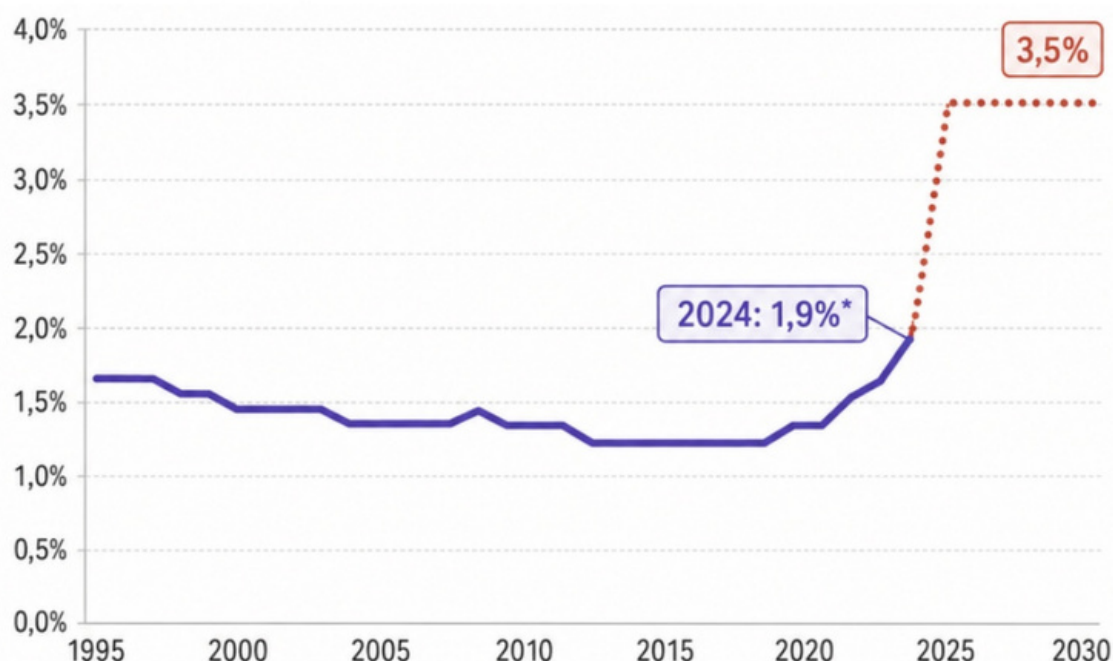
À cela s'ajoute l'absence d'une vision stratégique pleinement partagée. Les pays du flanc oriental concentrent leurs priorités sur la Russie, tandis que plusieurs États du sud de l'Europe accordent davantage d'attention aux enjeux méditerranéens et sahéliens.⁶ Les divergences persistent également sur la relation avec les États-Unis. La France défend par exemple un renforcement de la capacité d'action autonome de l'Europe, tandis que d'autres gouvernements, comme le Royaume-Uni, envisagent le réarmement avant tout comme un moyen de renforcer leur contribution à l'OTAN.

La notion de « pilier européen » de l'OTAN constitue un compromis entre ces différentes approches, mais laisse ouverte la question du niveau d'autonomie réellement recherché par le continent. La diversité des choix d'équipement militaire illustre cette ambiguïté. La Pologne s'appuie largement sur des fournisseurs sud-coréens, l'Allemagne poursuit l'intégration de systèmes américains⁷ et l'Espagne renforce sa coopération industrielle avec la Turquie.⁸ Lorsque ces acquisitions reposent sur des stratégies nationales peu coordonnées, elles peuvent multiplier les plateformes et les chaînes logistiques, compliquant leur intégration à l'échelle européenne.

3.2. Davantage de capacités, mais des dépendances toujours critiques

Le deuxième obstacle est capacitaire. La hausse des dépenses peut renforcer les forces européennes sans pour autant réduire leur dépendance à l'égard des États-Unis. Après la Guerre froide, la spécialisation des fonctions au sein de l'OTAN a conduit les alliés européens à s'appuyer sur Washington pour plusieurs capacités critiques.⁹ Le réarmement actuel permet de combler une partie de ces lacunes, mais ne remplace pas encore les soutiens nécessaires aux opérations de haute intensité.

Figure 3. Dépenses de défense des États membres de l'UE en pourcentage du PIB.



Source : Élaboration propre à partir des données de Statista (2025).

Ces dépendances concernent principalement des fonctions opérationnelles difficiles à substituer, pourtant indispensables au déploiement et à l'emploi efficace des forces armées. Les États européens présentent encore des déficits majeurs dans le transport stratégique, le ravitaillement en vol, ainsi que dans les capacités de renseignement, de surveillance et d'acquisition d'objectifs.

Dans la défense aérienne et antimissile, bien que les Européens disposent du système franco-italien SAMP/T, une part importante de leurs capacités repose encore sur des systèmes américains.¹⁰ Ces fonctions, souvent moins visibles que les grandes plateformes militaires, conditionnent pourtant la capacité à déployer une force et à la maintenir dans la durée. Ainsi, l'augmentation du nombre d'avions ou d'unités terrestres ne renforce l'autonomie européenne que si elle s'accompagne de capacités propres en matière de renseignement, de logistique et de soutien opérationnel.

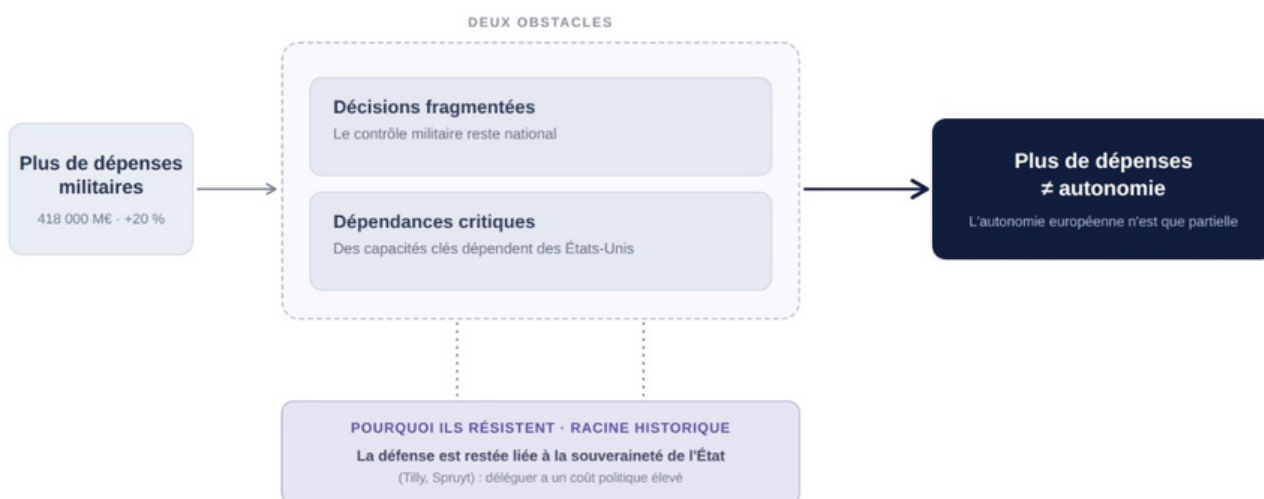
La dépendance concerne également les technologies intégrées aux systèmes militaires. Des équipements développés ou assemblés en Europe peuvent incorporer des logiciels et des composants américains. Cette vulnérabilité persiste tout au long du cycle de vie des systèmes, notamment lors de leur maintenance, du remplacement des pièces et des mises à jour. Une capacité peut donc appartenir formellement à un État européen tout en restant soumise à des décisions prises en dehors du continent.

Le domaine du renseignement illustre concrètement cette vulnérabilité. En mars 2025, les États-Unis ont temporairement suspendu le partage d'informations avec l'Ukraine, réduisant la capacité de Kiev à suivre les mouvements russes et à identifier des cibles.¹¹ Bien que l'Ukraine ne constitue pas un équivalent institutionnel des alliés européens, cet épisode montre le levier d'influence que conserve un acteur contrôlant une ressource indispensable aux opérations d'un autre État.

Face à ces dépendances, l'Union européenne a développé des instruments visant à encourager les acquisitions conjointes et à renforcer sa base industrielle de défense. SAFE et le Programme européen pour l'industrie de défense (EDIP), adoptés en 2025, constituent des avancées importantes pour soutenir l'autonomie stratégique européenne, mais leur portée demeure limitée au regard de l'ampleur du réarmement engagé au niveau national.

Ils font également face à une contrainte temporelle : la consolidation d'une industrie de défense intégrée exige des années, alors que les gouvernements doivent répondre immédiatement à un environnement stratégique marqué par une hausse des menaces.

Figure 4. Facteurs mettant à l'épreuve l'autonomie stratégique européenne : mécanismes.



Source : Élaboration propre.

3.3. La persistance de la souveraineté nationale

Les obstacles précédents ne s'inscrivent pas dans un cadre neutre. Plus qu'un obstacle distinct, la trajectoire historique des États européens permet de comprendre pourquoi la fragmentation des décisions et des capacités industrielles résiste autant au changement. La guerre a joué un rôle central dans la formation des États européens. Les travaux de sociologie historique ont montré comment les exigences militaires ont favorisé la mise en place de systèmes fiscaux plus efficaces et la concentration des moyens de coercition entre les mains de l'autorité étatique.¹² La défense s'est ainsi trouvée, dès l'origine, étroitement liée à l'exercice de la souveraineté.

La guerre a également contribué à façonner la carte politique du continent. La compétition entre entités voisines a favorisé celles capables de soutenir un effort fiscal et militaire durable.¹³ De la diversité médiévale des empires, cités-États et principautés a progressivement émergé l'État territorial comme forme politique dominante. Le contrôle de la force n'a donc pas constitué une compétence ajoutée ultérieurement, mais bien une dimension constitutive de l'État européen.

Cette trajectoire permet de comprendre pourquoi la défense progresse plus lentement que d'autres domaines de l'intégration européenne. Le partage de capacités militaires implique que les gouvernements acceptent qu'une partie de leur sécurité dépende de décisions prises par d'autres États. Il suppose également une spécialisation des fonctions et l'abandon de certains moyens nationaux, dans l'attente que les partenaires maintiennent leur soutien en situation de crise. Le coût politique d'une telle délégation est élevé, car elle touche à une prérogative historiquement associée à l'autorité étatique.

Au fil du temps, cette logique s'est inscrite dans les administrations de défense, les cadres juridiques et les industries principalement organisées à l'échelle nationale. Lorsque les institutions européennes encouragent une planification commune, les gouvernements conservent le contrôle final sur l'emploi de la force. Lorsque l'intégration industrielle nécessite de concentrer la production ou de répartir les capacités entre plusieurs pays, les États tendent à protéger leurs entreprises et leurs savoir-faire considérés comme stratégiques.

La méfiance joue un rôle dans ce mécanisme, mais elle ne constitue pas un simple héritage culturel du passé. Elle découle de la vulnérabilité liée à la dépendance envers un autre gouvernement pour accéder à une capacité essentielle. Cet héritage n'empêche pas la coopération européenne, mais il augmente le coût politique de la délégation et contribue à expliquer pourquoi la fragmentation décisionnelle et industrielle persiste, même lorsque davantage d'intégration offrirait des gains opérationnels. La trajectoire historique qui a produit des États capables de faire la guerre complique aujourd'hui la construction d'une défense commune, qui suppose de partager une partie de la souveraineté construite autour de cette même capacité.

4. QUELLE AUTONOMIE LES ÉTATS EUROPÉENS SONT-ILS EN TRAIN DE CONSTRUIRE ?

À court terme, le réarmement européen produit une autonomie stratégique partielle et inégale, en deçà des ambitions affichées par plusieurs dirigeants. Les ressources progressent plus vite que la capacité politique à les orienter collectivement. Les États européens disposent de budgets de défense plus élevés et reconstituent progressivement des capacités affaiblies depuis la fin de la Guerre froide. Toutefois, les décisions restent fragmentées et plusieurs fonctions critiques pour les opérations de haute intensité demeurent dépendantes des États-Unis.

Ce processus n'est pas sans effets. Le renforcement de la base industrielle européenne et les acquisitions conjointes peuvent réduire certaines dépendances et accroître la capacité du continent à assumer davantage de responsabilités. Leur impact dépendra toutefois de leur capacité à infléchir les choix nationaux, au-delà du simple financement de programmes communs.

Le scénario le plus probable n'est pas une défense européenne distincte de l'architecture transatlantique, mais un pilier européen renforcé au sein de celle-ci. Les États européens gagneraient ainsi en marge d'action tout en conservant la garantie sécuritaire américaine et l'accès à des capacités critiques. L'autonomie progresserait donc davantage par un rééquilibrage de l'interdépendance que par une rupture avec l'OTAN.

À moyen et long terme, l'enjeu sera de savoir si ce réarmement permet aux Européens de mieux maîtriser leurs vulnérabilités ou s'il entérine une répartition des charges où ils dépensent davantage tout en restant dépendants de Washington pour employer pleinement leurs capacités.

5. IMPLICATIONS POUR L'AMÉRIQUE LATINE

Le réarmement européen constitue un enjeu stratégique important pour les pays d'Amérique latine. La hausse rapide de la demande sur une base industrielle concentrée et à faible capacité d'expansion exerce une pression sur les prix du secteur de la défense et allonge les délais de livraison.¹⁴ En cas de renouvellement ou d'acquisition de capacités stratégiques, les pays latino-américains se retrouvent en concurrence pour les mêmes fournisseurs, de Saab pour les avions Gripen aux États-Unis pour les F-16, en passant par la France pour les sous-marins.¹⁵ Sans base industrielle solide ni mécanismes régionaux permettant de mutualiser les commandes, la région dispose d'une marge limitée pour absorber ces contraintes. Le phénomène est déjà visible au Brésil, qui, face à des livraisons d'avions de combat prévues jusqu'en 2032, négocie la location temporaire de jusqu'à quinze appareils d'occasion.¹⁶

Ce contexte ouvre néanmoins une opportunité industrielle. La saturation des capacités productives européennes pousse les gouvernements et les entreprises à rechercher de nouveaux partenaires afin d'élargir leurs chaînes d'approvisionnement. L'Amérique latine, et en particulier le Chili, pourrait tirer parti de cette ouverture selon trois axes.

Le premier consiste à structurer un écosystème national d'innovation dans le domaine de la défense, en rapprochant centres de formation technique, universités et entreprises stratégiques telles qu'ENAER, ASMAR et FAMAE. L'objectif serait de transformer les compétences spécialisées en solutions technologiques et de passer d'une logique d'achat ou d'assemblage à une capacité de production intégrée sur un marché en expansion.

La deuxième consiste à intégrer des programmes de production conjointe. Le Royaume-Uni, par exemple, encourage la construction locale de frégates au sein d'ASMAR grâce à des mécanismes de licence et de transfert technologique, en s'appuyant sur des expériences développées en Pologne et en Indonésie.¹² Ces partenariats peuvent attirer des investissements, créer des emplois et faciliter l'accès à des technologies avancées.

La troisième option repose sur la vente ou l'échange de systèmes et de capacités actuellement en service, que certains pays européens envisageraient de récupérer selon plusieurs informations de presse.¹³ Cette solution permettrait de répondre à des besoins urgents et de réduire les délais d'acquisition, mais offrirait des retombées industrielles plus limitées.

L'expérience européenne fournit également un enseignement institutionnel. Sa réponse à la dépendance envers les États-Unis montre que l'autonomie peut progresser par le développement de capacités collectives, sans nécessairement rompre avec un allié stratégique. L'Amérique latine continue de répondre à une grande partie de ses besoins sécuritaires par des relations bilatérales peu coordonnées, ce qui renforce son asymétrie vis-à-vis de Washington. En théorie, la réactivation de cadres régionaux capables d'élaborer des diagnostics communs, de prendre des décisions coordonnées et de développer des capacités partagées pourrait réduire cette fragmentation. Les pays latino-américains élargiraient ainsi leur marge de manœuvre pour défendre leurs propres priorités et dialoguer avec les États-Unis depuis une position moins déséquilibrée.

NOTES

¹ NATO, “NATO Concludes Historic Summit in The Hague”, 27 June 2025.

² Emmanuel Macron, “Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur les défis de la Communauté politique européenne”, Budapest, 7 November 2024.

³ European Commission, “2025 State of the Union Address by President von der Leyen”, Strasbourg, 10 September 2025.

⁴ Barbara Lippert, Nicolai von Ondarza and Volker Perthes (eds.), *European Strategic Autonomy: Actors, Issues, Conflicts of Interests*, SWP Research Paper 4/2019 (Stiftung Wissenschaft und Politik, German Institute for International and Security Affairs, March 2019).

⁵ BBC News, “Hungary’s Orbán Accused of Disloyalty and Blackmail over Ukraine Loan Veto”, 20 March 2026.

⁶ Andrea Gilli, Nicole Koenig, Margarita Šešelgytė and Ricarda Nierhaus, “European Cohesion for Security and Defense”, DGAP Policy Brief 1, German Council on Foreign Relations, 4 February 2026.

⁷ Sophia Besch, Erik Brown and Rafaela Uzan, “Rebalancing the Transatlantic Defense-Industrial Relationship: Regional Pragmatism in Northeastern Europe”, Carnegie Endowment for International Peace, 22 December 2025.

⁸ Vozpópuli, “España abraza la pasión militar turca: un nuevo acuerdo naval tras comprar aviones para el Ejército del Aire”, 14 April 2026.

⁹ James Sperling and Mark Webber, “Understanding NATO”, in *The Oxford Handbook of NATO*, eds. James Sperling and Mark Webber (Oxford University Press, 2025), 3–23.

¹⁰ Max Bergmann, Otto Svendsen and Jonathan Burchell, “Europe Needs an ASAP Program for Air Defense”, Center for Strategic and International Studies, 23 March 2026.

¹¹ The Washington Post, “U.S. Pauses Intelligence Sharing with Ukraine Used to Target Russian Forces”, 5 March 2025.

¹² Charles Tilly, “War Making and State Making as Organized Crime”, in *Bringing the State Back In*, eds. Peter B. Evans, Dietrich Rueschemeyer and Theda Skocpol (Cambridge University Press, 1985), 169–191.

- ¹³ Hendrik Spruyt, “War and State Formation: Amending the Bellicist Theory of State Making”, in *Does War Make States? Investigations of Charles Tilly’s Historical Sociology*, eds. Lars Bo Kaspersen and Jeppe Strandsbjerg (Cambridge University Press, 2017), 73–97.
- ¹⁴ AthenaLab, “Los desafíos para la industria de defensa en el nuevo orden internacional: tres visiones comparadas”, 11 December 2024.
- ¹⁵ Mathew George, Katarina Djokic, Zain Hussain, Pieter D. Wezeman and Siemon T. Wezeman, *Trends in International Arms Transfers, 2025* (Stockholm: Stockholm International Peace Research Institute, March 2026).
- ¹⁶ Douglas Royce, “Saab and Embraer Unveil First Locally Manufactured Gripen E in Brazil”, *Defense Security Monitor*, 30 March 2026.
- ¹⁷ Zona Militar, “Reino Unido continúa posicionando a sus Tipo 31 para ser la futura fragata multirol de la Armada de Chile”, 27 November 2025.
- ¹⁸ El Mostrador, “La secreta venta de carros blindados del Ejército chileno a Alemania”, 20 November 2025.